

**Syndicat Intercommunal
du Service Public de l'Eau
en Cévennes**

**DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL
du 25 octobre 2022**

Le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal du Service Public de l'Eau en Cévennes s'est réuni au siège du SISPEC le vingt-cinq octobre deux-mille vingt-deux, à dix-huit heures trente, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc MICHEL.

Date de la convocation : 10 octobre 2022

Date de l'affichage : 10 octobre 2022

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 16

Etaient présents : PASCAL Florent, TOUREL Jean-Luc, ECLERCY Bernard, MERCIER Jean-Claude, DOLADILLE Monique, MANIFACIER Christian, RISSE Michel, ROGIER Olivier, GIRARD Hervé, GOUNON Lauriane, ARAKELIAN Jean-Jacques, DESCHANELS Georgette, LAPIERRE Marie-Jeanne, LAURENT Josy, MICHEL Jean-Marc, THIBON Hubert

Etaient excusés : PRADIER Éric, AUBERT Julien, FAUCUIT Georges (pouvoir à Jean-Marc MICHEL)

Participaient à la réunion : Hervé DEWEZ RICHON, Anthony VAÏSSET

Secrétaire de séance : Jean-Claude MERCIER

Objet : Modification des missions et mise à jour des fiches de poste suite à la réorganisation des services

CS202210008

Mr Anthony VAÏSSET est invité à quitter la salle.

Le Président informe l'assemblée que ce point n'est pas à l'ordre du jour et demande à l'assemblée si il peut être ajouté, ce qui est décidé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Le Comité syndical a approuvé par délibération en date du 26 juillet 2022 la réorganisation des services ainsi que le nouvel organigramme.

Afin de se conformer à cette décision, il convient de créer les nouveaux emplois définis.

Le Président propose à l'assemblée la création, à compter du 1er novembre 2022:

- d'un emploi permanent de « Responsable opérationnel d'exploitation » dans le grade d'Adjoint technique territorial relevant de la catégorie hiérarchique C à temps complet.

L'agent affecté à cet emploi sera chargé des fonctions suivantes :

Organise et met en œuvre la politique d'exploitation d'eau potable et d'assainissement de la collectivité, gère et exploite les infrastructures de collecte, de transport, de distribution et/ou du traitement de l'eau, assure la gestion quotidienne des réseaux eau et assainissement du Syndicat, assure la gestion quotidienne des stations de traitement d'eau potable et d'assainissement collectif, dirige l'équipe technique.

- d'un emploi permanent de « Responsable étude ingénierie et programmations » dans le grade de Technicien territorial relevant de la catégorie hiérarchique B à temps complet.

L'agent affecté à cet emploi sera chargé des fonctions suivantes :

Propose et supervise la mise en œuvre d'une stratégie technique en matière d'eau potable et d'assainissement collectif, élabore la programmation des travaux d'investissement, des missions d'entretien et de contrôle des réseaux, de leurs équipements et des systèmes de traitement, étudie les demandes de travaux et renseigne les avis sur demande d'urbanisme des communes adhérentes.

La suppression des emplois de « Responsable technique » et « Assistant du responsable technique » fera l'objet d'une délibération ultérieure, après avis du CT.

S'en suit un débat sur la nouvelle organisation validée en Comité Syndical conduisant le Président à proposer la modification des missions et mise à jour des fiches de poste des emplois concernés à la place de la création de deux nouveaux postes et fermeture ultérieure des deux postes vacants.

Le Président soumet au vote de l'assemblée la modification des missions et mise à jour des fiches de poste induites par la réorganisation des services validée lors du Comité Syndical du 26 juillet 2022.

Ainsi l'emploi de responsable technique devient un emploi de responsable études ingénierie et programmations (Cat B Technicien) avec les fonctions suivantes :

Propose et supervise la mise en œuvre d'une stratégie technique en matière d'eau potable et d'assainissement collectif, élabore la programmation des travaux d'investissement, des missions d'entretien et de contrôle des réseaux, de leurs équipements et des systèmes de traitement, étudie les demandes de travaux et renseigne les avis sur demande d'urbanisme des communes adhérentes.

L'emploi d'assistant du responsable technique devient responsable opérationnel d'exploitation (Cat C Adjoint Technique) avec les fonctions suivantes :

Organise et met en œuvre la politique d'exploitation d'eau potable et d'assainissement de la collectivité, gère et exploite les infrastructures de collecte, de transport, de distribution et/ou du traitement de l'eau, assure la gestion quotidienne des réseaux eau et assainissement du Syndicat, assure la gestion quotidienne des stations de traitement d'eau potable et d'assainissement collectif, dirige l'équipe technique.

Le Comité Syndical, à la majorité des membres présents et représentés (3 contres C. MANIFACIER, J.L. TOUREL et O.ROGIER / 3 abstentions F. PASCAL, M. DOLADILLE, M. RISSE) approuve la modification des missions et mise à jour des fiches de poste telles que présentés.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme à Les Vans
Le Président
Jean-Marc MICHEL.



Le stamp is a blue circular seal with the text: "SYNDICAT INTERCOMMUNAL S.I.S.P.E.C. SERVICE PUBLIC DE L'EAU EN CEVENNES".